



PV N°49 du 03/12/2014  
CNCMP/2014

L'an deux mille quatorze et le mercredi 03 Décembre 2014 à 10 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Babe Moulaye Zeine.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdalahi Zeine
- Brahim Hamed, membre du CP
- Yacoub Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- RaifaKassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES  
INFRASTRUCTURES**

*1°/-Examen* de la demande d'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la construction de deux lycées à Kaédi et Chami, *réf lettre n°0301/CPMP/SI* reçue le 24 novembre 2014.

**Décision :**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des offres motifs :*

- *Non examen des critères d'évaluation pour plusieurs soumissionnaires substantiellement conformes ;*
- *Attribution d'un lot à un soumissionnaire non qualifié.*

*2°/-Examen* du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de construction du Nouvel Aéroport International de Nouakchott, *réf lettre n°0109/CPMP/SI* reçue le 01 décembre 2014.

**Décision :**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'approuve pas ledit projet marché aux motifs suivants :*

- Absence de l'étude des prix justifiant le montant du marché.
- Les délais d'intervention de certains experts dépassent le délai d'exécution du marché.

3°-*Examen* du rapport d'analyse réamendé des offres techniques pour la fourniture et l'installation des équipements d'aides visuelles, de navigation et de météorologie du Nouvel Aéroport International de Nouakchott, *réf lettre n°0107/CPMP/SI* reçue le 01 décembre 2014.

Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ledit rapport d'évaluation.*

4°-*Examen* de la demande d'approbation des projets d'avenants relatifs au changement de domiciliation bancaire suivants, *réf lettre sans numéro/CPMP/SI* reçue le 03 décembre 2014.

Construction des infrastructures et équipements à Adel-Bagrou (lot n°1)  
Construction des bureaux du wali et ceux de la délégation Régionale du MHUAT à Akjoujt (lot n°12)

Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve lesdits projets d'avenants sans incidence financière.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

5°-*Examen* de la demande de manifestation d'intérêt relative à l'assistance technique pour le suivi de mise en œuvre, d'étude et contrôle des travaux d'aménagement de la cuvette orientale du lac R'kiz dans le cadre du projet d'aménagement de 3500 ha de la cuvette orientale du lac R'kiz, *réf lettre n°690CPMP/SR* reçue le 02 décembre 2014.

Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ledit avis de manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP en annexe.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC**

6°-*Examen* de la demande d'approbation du dossier de préqualification relatif au lot 1 du projet de construction de la ligne 225 KV HT entre Nouakchott et Tobéne, *réf lettre n°1877/CPMP/SOMELEC* reçue le 27 novembre 2014.

Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ledit dossier de requalification sous réserve de l'accord du Bailleur de Fonds.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

7°-*Examen* de la demande d'approbation du rapport d'évaluation relatif à l'achat de 2 270 tonnes de blé et 443 000 litres d'huile, *réf lettre n°58/CPMP/CSA* reçue le 27 novembre 2014.

### Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ledit rapport d'évaluation passé avec l'ETS TEMWIN comme suit :*

**Ble:** Lot 1 205.900.350 UM TTC HTVA

**Huile:** Lot 1 137.108.500 UM TTC HTVA

## COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

8°-*Examen* de la demande d'approbation du projet de marché relatif à l'acquisition de camions citernes pour le compte de l'ONAS, *réf lettre n°01327/CPMP/SSBIE* reçue le 02 décembre 2014.

### Décision :

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ledit projet de marché passé avec MECOMAR pour un montant de 292.800 Euros HT avec un crédit d'impôts de 24.407.808 UM.*

### LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

### Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdalahi Zeine

Yacoub Haibelty,

Brahim Hamed,

### Représentant du contrôle financier

Abderrahmane Abdoul,

Raifa Kassim,

Ciré Amadou,

